

Brevet de

Technicien Supérieur ASSURANCE

Techniques d'assurance E 5.2 : Assurances de dommages

Durée : 3 heures

Coefficient : 2,5

Documents autorisés : Code Civil, Code des Assurances, calculatrice

Dossier David Muller

Vous êtes collaborateur (trice) du cabinet *Franck Regain*, agent général « *S.A.N* » (Société d'Assurance Nationale), 15 rue Charles Péguy à Vichy (03000).

Le 1^{er} mars 2005, le dossier de Monsieur David Muller vous est confié pour réaliser les travaux présentés dans les pages suivantes.

Premier travail : 15 points

- 1.1- Déterminez si, au regard du contrat souscrit, votre garantie est due pour le sinistre déclaré le 27 décembre 2004. Justifiez votre réponse.
- 1.2- Vérifiez le montant des capitaux assurés au titre de la garantie éventuellement mise en œuvre.
- 1.3- Calculez l'indemnité à verser à votre assuré en cas de prise en charge. Vous ferez figurer sur votre copie, tous les calculs et explications nécessaires.

Deuxième travail : 15 points

Le 10 janvier 2005 est publié au *Journal Officiel* un arrêté portant constatation de l'état de *catastrophe naturelle*. Suite à cette publication, Monsieur Muller vous recontacte dans les jours qui suivent espérant un règlement rapide de son sinistre du 19 octobre 2004.

- 2.1- Au titre de quelle garantie peut-il bénéficier de la prise en charge de ses dommages ? Précisez les modalités de sa mise en œuvre.
- 2.2- Calculez le montant de l'indemnité à verser à Monsieur Muller. Justifiez tous vos calculs.

Troisième travail : 10 points

Le service surveillance du portefeuille de la S.A.N vous contacte au sujet de votre assuré. Il vous adresse copie du courrier daté du 24 février 2005.

- 3.1 Rédigez une lettre à l'intention du service surveillance du portefeuille dans laquelle vous argumenterez en faveur de votre assuré. Vous proposerez d'autres solutions à celle préconisée par la SAN.

Quatrième travail : 10 points

Le cabinet *Franck Regain* vous charge d'analyser l'évolution prévisible des ventes de *contrats MRH* au sein de l'agence. Il met à votre disposition le fichier concernant le nombre de contrats en portefeuille.

- 4.1- A l'aide de la méthode des moindres carrés, déterminez le nombre de contrats MRH en portefeuille pour les années 2006 et 2007.